

RAPPORT ANNUEL 2020

SUR LES COUTS ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



Table des matières

Table des matières.....	2
1. Territoire et compétences	4
1.1. Le périmètre	4
1.2. La gestion des déchets.....	4
1.3. L'organisation du service	5
2. La collecte	6
2.1. La collecte des déchets ménagers et assimilés.....	6
2.2. Résultats de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles.....	9
2.3. Résultats de la collecte des recyclables	9
2.4. La collecte des encombrants	12
2.5. Répartition des déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire et valorisation	12
3. La déchèterie	13
3.1. Les horaires et conditions d'accès	13
3.2. Le bilan de la fréquentation.....	13
3.3. Les apports.....	15
3.4. Répartition des déchets collectés à la déchèterie et valorisation	16
4. Les déchèteries mobiles.....	17
5. Synthèse technique	18
6. Mesures de prévention.....	20
6.1. Sensibilisation	20
6.2. Animation et éducation	20
6.3. Compostage collectif public.....	21
6.4. Actions correctives.....	21
7. Livraison et maintenance des bacs et des colonnes d'apport volontaire	23
7.1. La gestion des bacs roulants	23
7.2. Les actions sur les colonnes d'apport volontaire.....	25
8. Les indicateurs financiers.....	26
8.1. Les dépenses du service.....	26
8.2. Synthèse des dépenses.....	28
8.3. Les recettes	29
8.4. Synthèse des recettes	30
8.5. Bilan financier	30
9. Synthèse.....	31

Table des illustrations

Figure 1 : Territoire de la CAVBS	4
Figure 2 : Tableau de la population desservie par les modes de collecte	5
Figure 3 : Tableau des modalités de collecte	7
Figure 4 : Tableau de production des OMR	9
Figure 5 : Tableau de production des emballages et/ou journaux	9
Figure 6 : Tableau de la quantité de verre	10
Figure 7 : Répartition (en %) des déchets multi-matériaux triés par le CDT pour les secteurs Régie et ex-Vauxonne	11
Figure 8 : Répartition (en %) des déchets d'emballages triés par le CDT pour les secteurs ex-Nizerand-Morgon et Ville-sur-Jarnioux	11
Figure 9 : Composition (en %) des déchets collectés	12
Figure 10 : Nature de la valorisation des déchets collectés	13
Figure 11 : Tonnages de déchets dangereux et non dangereux apportés à la déchèterie	15
Figure 12 : Composition (en %) des déchets collectés à la déchèterie	16
Figure 13 : Nature de valorisation des déchets issus de la déchèterie	16
Figure 14 : Tonnage collecté lors des opérations de déchèterie mobile	17
Figure 15 : Synthèse* de la production des divers flux de déchets	18
Figure 16 : Evolution annuelle des tonnages de déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire	18
Figure 17 : Evolution annuelle des tonnages de la déchèterie	19
Figure 18 : Photographie du 4 ^{ème} retournement le 18 juillet 2020	21
Figure 19 : Répartition par nature des 352 anomalies	22
Figure 20 : Répartition des 352 annotations par commune	22
Figure 21 : Etat « GESBAC » des dotations de bacs au 01/01/21	23
Figure 22 : Répartition des livraisons de bacs	23
Figure 23 : Répartition des réparations de bacs	24
Figure 24 : Répartition communale des réparations de bacs	24
Figure 25 : Evolution annuelle de production des ordures ménagères résiduelles et des coûts associés par habitant	31
Figure 26 : Evolution annuelle de la production de recyclables (emballages, papier et verre) et des coûts associés par habitant	32
Figure 27 : Evolution annuelle des apports à la déchèterie et des coûts associés par habitants	32

1. Territoire et compétences

1.1. Le périmètre

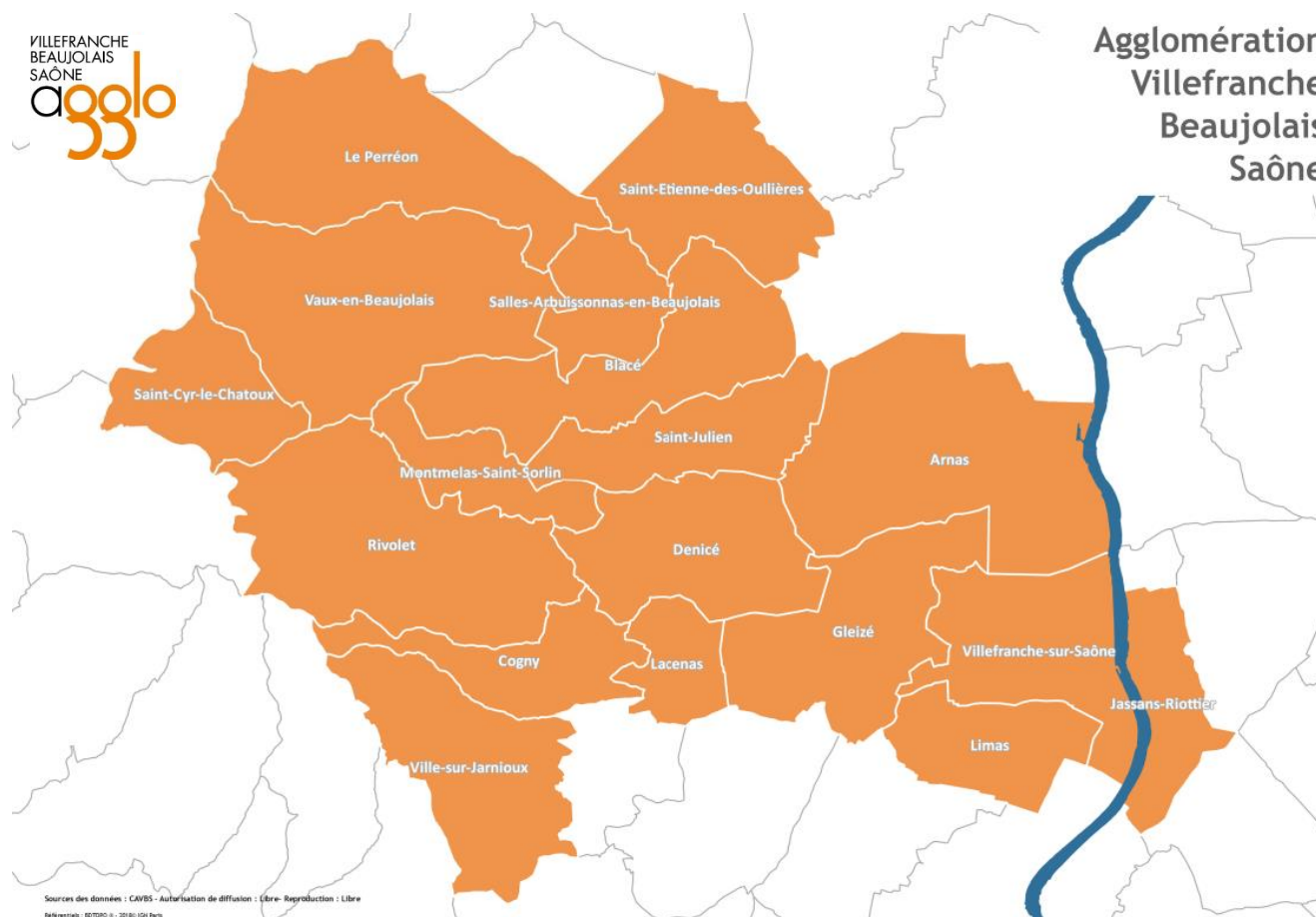


Figure 1 : Territoire de la CAVBS

Le territoire de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (AVBS) est composé de 18 communes : Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Cyr-le-Chatoux, Saint-Etienne des Oullières, Saint-Julien-sous-Montmelas, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarnioux.

La population compte 72 677 habitants*.
*Sources : Insee, Recensement de la population 2018

1.2. La gestion des déchets

La communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône assure les missions suivantes :

- Collecte des déchets ménagers et assimilés
- Gestion de la déchèterie communautaire d'Arnas
- Information, sensibilisation et éducation de tout public, sur la gestion, la prévention et la réduction des déchets
- Livraison et maintenance des bacs roulants
- Gestion des points d'apports volontaires

Le traitement des déchets est de la compétence du SYTRAIVAL.

1.3. L'organisation du service

• La collecte

La collecte des déchets ménagers et assimilés est assurée, en porte à porte, ou en point d'apports volontaires. La gestion est assurée en régie pour les communes de Arnas, Gleizé, Limas, Villefranche-sur-Saône et, en prestation de service, pour les autres communes. Elle se déroule comme suit :

Ordures Ménagères Résiduelles	Population* (habitants)
Porte à porte	66 321

Emballages légers + papiers	Population*
Porte à porte	60 570
Apport volontaire	5 751

Verre	Population*
Apport volontaire	66 321

Figure 2 : Tableau de la population desservie par les modes de collecte

*Hors JASSANS

• La déchèterie

Elle permet de recueillir les déchets des ménages et des professionnels (uniquement verre et cartons) qui ne sont pas produits de manière courante.

• Le traitement

Le SYTRIVAL assure le traitement de certains déchets collectés, plus précisément l'incinération des ordures ménagères, le transfert et le tri des collectes sélectives, la collecte du verre, le compostage des déchets verts, le recyclage des déchets inertes, la valorisation du plâtre, le broyage et la valorisation énergétique des encombrants ... Des éco organismes et divers prestataires sont en charge de la gestion des autres déchets.

• La communication

Une équipe, composée d'une responsable du service collecte sélective, d'une agente gestionnaire des bacs et des badges de la déchèterie, de 2 ambassadrices du tri, assure la communication et la sensibilisation au quotidien. De plus, le service met en place des projets d'actions et d'animations, auprès de tout public. Un service interne à l'Agglo composé d'une chargée de communication, deux assistantes et une personne en apprentissage, est, en partie, en charge de la création de documents et autres outils pour développer la communication du service.

• Moyens humains et matériels

Pour la collecte en régie, la collectivité dispose d'un local technique situé 197 Rue des Hêtres à Arnas. Ce local est composé de :

- garage pour les véhicules
- locaux pour le stockage (des conteneurs, des produits, des vêtements, matériel d'animation)
- réfectoire
- salle de briefing
- vestiaires
- bureaux
- aire de lavage
- parking

Etat des effectifs :

- 1 chef d'équipe
- 24 agents dont 11 sont titulaires du permis poids lourd.
- 1 agent chargé de gérer, livrer et réparer des conteneurs

- 1 agent chargé d'entretenir les points d'apport volontaires et les points de regroupement

Parc matériel (moyenne d'âge du parc : 8 ans) :

- 10 camions bennes ordures ménagères dont 2 bennes au gaz naturel
- 3 véhicules utilitaires
- 3 véhicules légers dont 1 véhicule électrique

2. La collecte

2.1. La collecte des déchets ménagers et assimilés

• Les modalités de collecte

Les *ordures ménagères résiduelles* (OMR) sont collectées en porte à porte sur l'ensemble du territoire.

La collecte sélective est effectuée en porte à porte ou en apport volontaire. Les contenants pour les emballages ménagers recyclables et papiers graphiques sont distincts en fonction des communes.

Le verre est collecté en point d'apport volontaire pour l'ensemble du territoire.

	Secteur régie 80 % de la population	Secteur Vauxonne 12 % de la population	Secteur Nizerand 8 % de la population
Ordures Ménagères Résiduelles	Régie Porte-à-porte C1 à C3 Bacs individuels et collectifs	Prestation (éco.déchets) Porte-à-porte C1 Bacs individuels, sacs et collectifs	
Traitement transféré au SYTRAIVAL			
Recyclables secs hors verre	Multi matériaux Régie Porte-à-porte C0,5 à C1 Bacs individuels et sacs	Multi matériaux Prestation (éco.déchets) Porte-à-porte C0,5 Bacs individuels et sacs	Emballages Prestation (Veolia) Apport volontaire Colonnes aériennes Papiers Transféré au SYTRAIVAL Apport volontaire Colonnes aériennes
Traitement transféré au SYTRAIVAL			
Verre	Collecte transférée au SYTRAIVAL Apport volontaire Colonnes aériennes		
Traitement transféré au SYTRAIVAL			
Encombrants et D3E Limas, Belleroche – La Claire, Villefranche	Prestation (Véolia et Le Transit) Porte-à-porte C0,25 à C0,5 Poste fixe C0,25		
Déchèterie	Déchèterie d'Arnas Prestation (Serned) (Sauf Ville-sur-Jarnioux)		
Déchèteries mobiles	Déchèteries mobiles 1 fois par an		

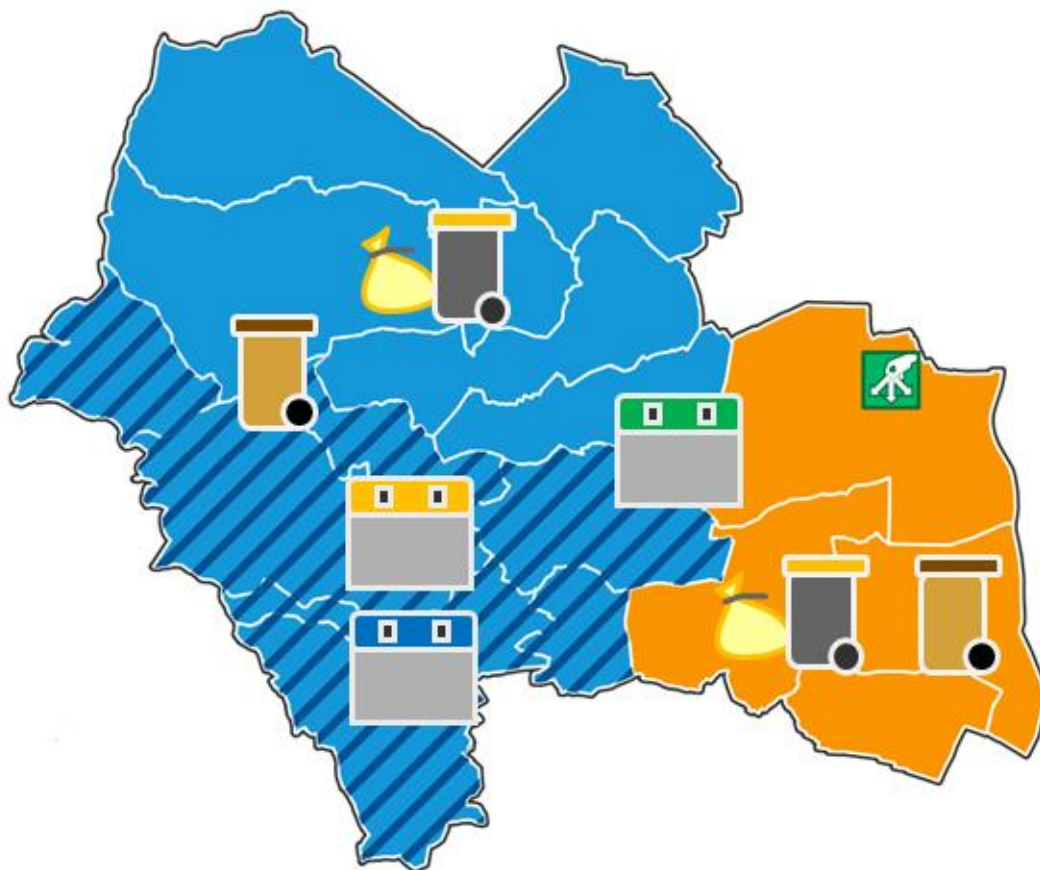






Figure 3 : Tableau des modalités de collecte

-  Régie
-  Prestation Suez – éco.déchets
-  Apport volontaire emballages, papier
-  Déchèterie

- **La fréquence de collecte des déchets ménagers et assimilés**

La **collecte des ordures ménagères** est réalisée 1 fois par semaine, hors régie.

Sur le secteur en régie, la fréquence du porte à porte se déroule comme suit :

3 fois par semaine : hyper centre Villefranche, quartiers habitats collectifs

2 fois par semaine : secteur mixte (collectif, individuel)

1 à 2 fois par semaine en alternance : secteur pavillonnaire

1 fois par semaine : secteur rural, zones industrielles

La **collecte sélective** est organisée différemment en fonction des secteurs.

Secteur Régie et Vauxonne :

La collecte des emballages légers et des journaux-magazines est effectuée, en porte à porte, et en mélange (multi) pour l'ensemble des habitants à l'aide de bacs, d'une capacité de 120 à 660 litres ou de sacs jaune de 50 litres, fournis par l'agglo. La collecte en sacs jaune concerne l'hyper-centre de Villefranche et le secteur Vauxonne.

La fréquence de collecte en multimatériaux est hebdomadaire sur les secteurs de Villefranche et les quartiers de Belleroche, Béligny, le Garet, Troussier et la Quarantaine et tous les 15 jours, sur les autres secteurs.

Secteur Nizerand Morgon et Ville-sur-Jarnioux :

Les emballages légers et les journaux sont collectés séparément en bornes d'apport volontaire, le lundi, en fonction du taux de remplissage.

2.2. Résultats de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Régie	52 448	13 295,76	253,50	Régie
Secteur Hors-régie	13 873	2 625,24	189,23	Suez éco.déchets -
TOTAL CAVBS (hors JASSANS)	66 321	15 921,00	240,06	

Figure 4 : Tableau de production des OMR

2.3. Résultats de la collecte des recyclables

EMBALLAGES ET JOURNAUX : MULTI Porte à porte				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Régie	52 448	1 862,60	35,51	Régie
Secteur Vauxonne	8 122	268,22	33,02	Suez – éco.déchets

EMBALLAGES : Apport volontaire				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Nizerand Morgon	5 751	84,9	14,76	Veolia

PAPIER Apport Volontaire				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Nizerand Morgon	5 751	84,22	14,64	MINERIS G. GUERIN
Déchèterie	65 517	27,29	0,42	

Figure 5 : Tableau de production des emballages et/ou journaux

VERRE Apport Volontaire				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Régie zone urbaine	52 448	1 115,81	21,27	MINERIS G. GUERIN
Secteur zone rurale	13 873	688,92	49,66	
Déchèterie Arnas	65 517	88,07	1,34	
TOTAL	66 321	1 892,79	28,54	

Figure 6 : Tableau de la quantité de verre

• **Déchets triés issus du Centre De Tri (CDT)**

Les déchets recyclables collectés sont vidés sur les plateformes de stockage de Villefranche (VEOLIA) et de Quincieux (SYTRAIIVAL). Ils sont ensuite transférés vers le centre de tri de Nicollin à St Fons (69). Le centre de tri de Nicollin a été entièrement détruit par un incendie en juillet 2019. Depuis les déchets recyclables sont transférés au centre de tri de SUEZ à Firminy (42).

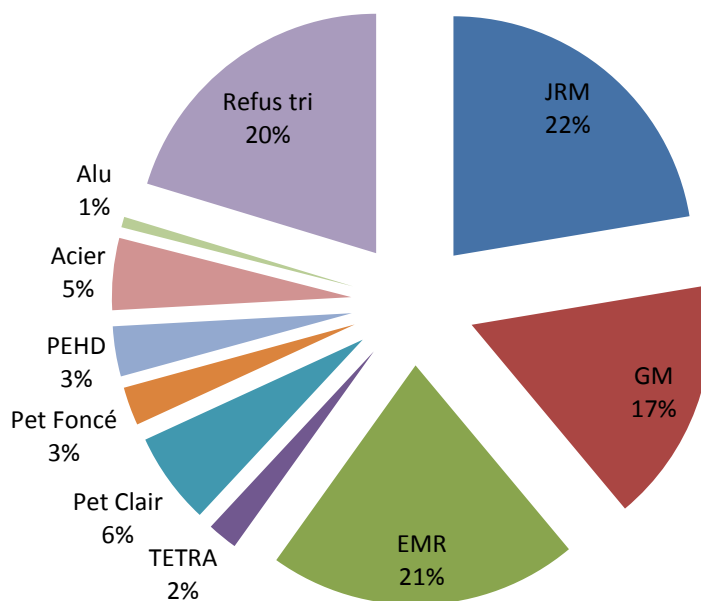


Figure 7 : Répartition (en %) des déchets multi-matériaux triés par le CDT pour les secteurs Régie et ex-Vauxonne

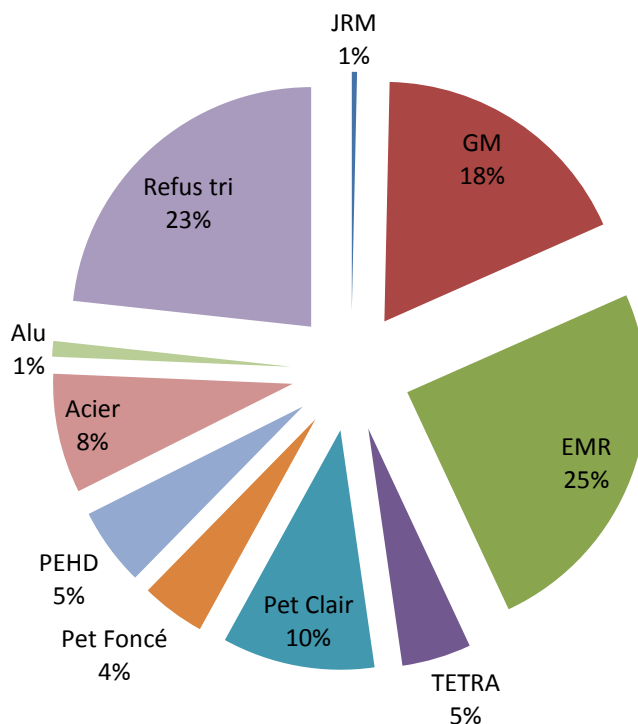


Figure 8 : Répartition (en %) des déchets d'emballages triés par le CDT pour les secteurs ex-Nizerand-Morgon et Ville-sur-Jarnioux

2.4. La collecte des encombrants

- **Postes fixes Villefranche**

La ville de Villefranche est collectée en poste fixe d'une demi-heure sur 17 points de collecte, 2 samedis par mois. Les habitants apportent leurs encombrants lors du stationnement du véhicule de collecte.

- **La collecte sur les quartiers de Belleroche, la Claire et la commune de Limas**

La commune de Limas est collectée tous les 2^e samedis des mois paires. Les quartiers de Belleroche et La Claire sont collectés deux samedi par mois.

SECTEUR	MODE DE COLLECTE	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)
Postes fixes Villefranche	Apport par les habitants	31,20
Belleroche, La Claire, Limas	Porte à porte	176,30

2.5. Répartition des déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire et valorisation

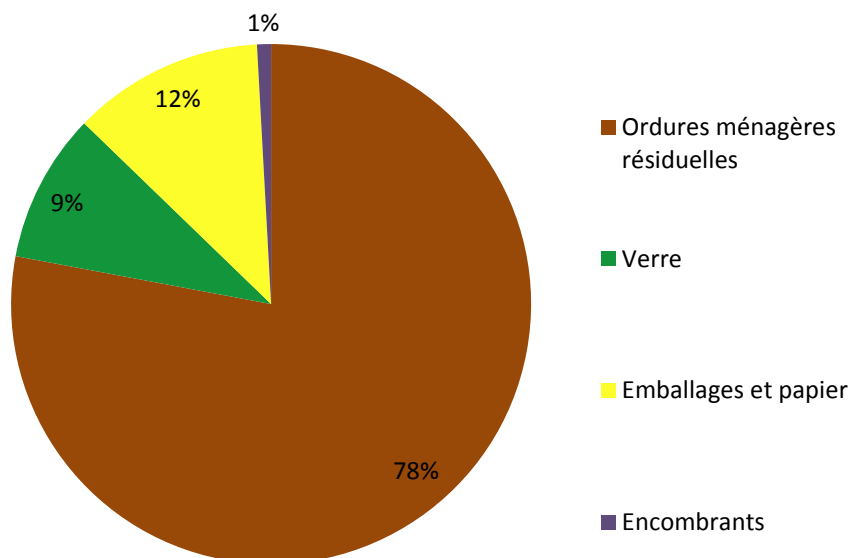


Figure 9 : Composition (en %) des déchets collectés

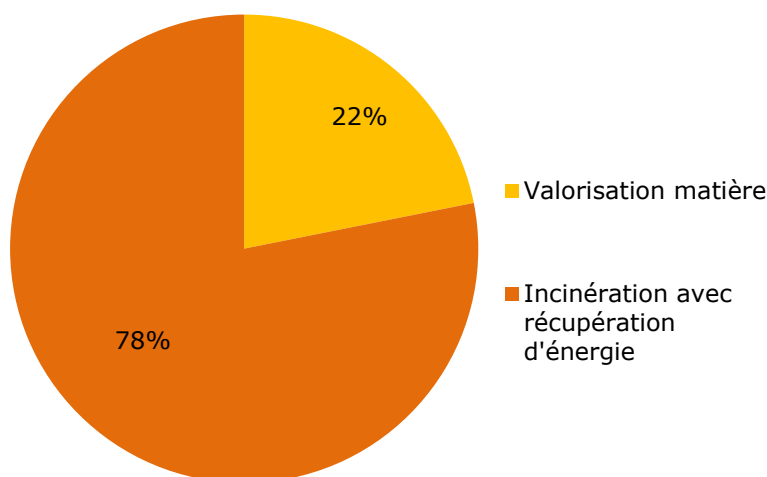


Figure 10 : Nature de la valorisation des déchets collectés

3. La déchèterie

Elle accueille tous les habitants de l'agglomération à l'exception des habitants de :

- Jassans (déchèterie de Frans)
- Ville-sur-Jarnioux (déchèteries de Anse, Chazay d'Azergues, Saint Laurent d'Oingt et Theizé)

Les habitants de Saint Etienne des Oullières ont également la possibilité de se rendre à la déchèterie de Belleville. Une convention de participation financière a été mise en place avec chaque EPCI gestionnaire des déchèteries.

3.1. Les horaires et conditions d'accès

LOCALISATION	Arnas – RD 306 – Avé Maria
HORAIRES	Ouverture : lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, dimanche de 9h à 12h Accès autorisé jusqu'à 10 minutes avant la fermeture Fermeture : jours fériés
ACCÈS	Badge

Cette installation reçoit les déchets issus des ménages. Les professionnels sont acceptés uniquement pour l'apport des cartons (accès payant) et du verre.

Faute d'exutoire lors du 1^{er} confinement la déchèterie a été fermée du 17 mars au 26 avril 2020. Une réouverture progressive a pu avoir lieu dès le 27 avril sur rendez-vous, afin de réguler le flux des usagers. Le fonctionnement habituel (sans rendez-vous) a repris le 7 juillet.

3.2. Le bilan de la fréquentation

Sur l'année 2020, 1526 badges ont été créés, répartis ainsi :

- 1 507 Badges particuliers
- 15 Badges professionnels
- 4 Badges institutionnels

147 badges payants d'une valeur de 20 euros ont été refaits suite à une déclaration de perte ou de vol par l'utilisateur.

L'entrée à la déchèterie se fait uniquement avec le badge. La fermeture exceptionnelle de la déchèterie pendant 6 semaines et les accès limités pendant 2 mois traduisent la diminution des apports. Cependant, les entrées à la déchèterie s'élevèrent à plus de 77 000 avec 12 400 rendez-vous pris de fin avril à début juillet (entrée limitée par le COVID).

Pour les nouveaux habitants, un passage à la déchèterie leur est accordé sur présentation du justificatif de domicile de moins de 6 mois. Ils créent le dossier sur place et récupèrent leur badge dans leur commune sous 10 jours (Blacé, Cogny, Lacenas, le Perréon, Saint Cyr le Châtoux, Saint Etienne des Oullières, Saint Julien, Vaux en Beaujolais) ou au siège de l'agglomération (Arnas, Denicé, Gleizé, Limas, Montmelas Saint Sorlin, Rivolet, Salles Arbussonnas, Villefranche). Le gardien scanne leur passage avec un badge désigné « nouvel habitant ».

3.3. Les apports

DECHETS NON DANGEREUX			DECHETS DANGEREUX		
Type de déchets	Quantité (tonnes)	Production par habitant (kg/hab)	Type de déchets	Quantité (tonnes)	Production par habitant (kg/hab)
Déchets verts	2 015,06	28,98	Huile moteur	15,21	0,23
Gravats, inertes	2 252,31	32,39	Peintures	55,90	0,85
Encombrants	1 164,09	16,74	Solvants	5,34	0,08
Cartons	426,54	6,13	Acides – Bases – Phyto – Aérosols- Labo	4,37	0,07
Ferraille	452,03	6,5	Produits non identifiés	4,04	0,06
Bois	869,74	12,51	Emballages vides souillés	27,36	0,42
Plâtre	284,88	4,10	Lampes – Néons	1,17	0,02
DEA vieux mobilier	797,24	11,47	D3E appareils électriques	329,45	5,03
Radiographies	0	0	Batteries	4,51	0,07
Huiles alimentaires	0	0	Piles et accumulateurs	2,78	0,04
			Ecodds	13,25	0,2
TOTAL DND :	8 261,89	126,10	TOTAL DD :	463,39	7,59

	Quantité en tonnes	Production par habitant en kg
TOTAL :	8 725,28	133,69

Figure 11 : Tonnages de déchets dangereux et non dangereux apportés à la déchèterie

3.4. Répartition des déchets collectés à la déchèterie et valorisation

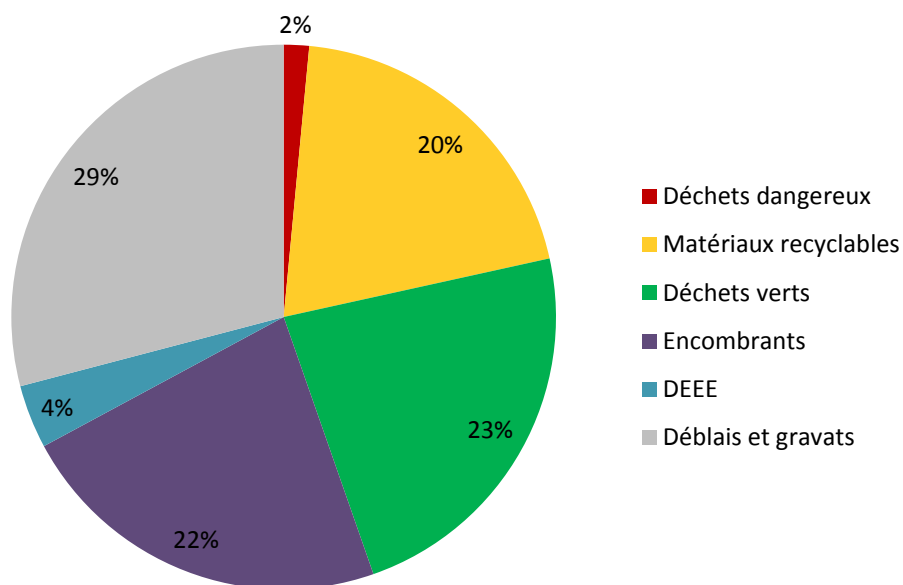


Figure 12 : Composition (en %) des déchets collectés à la déchèterie

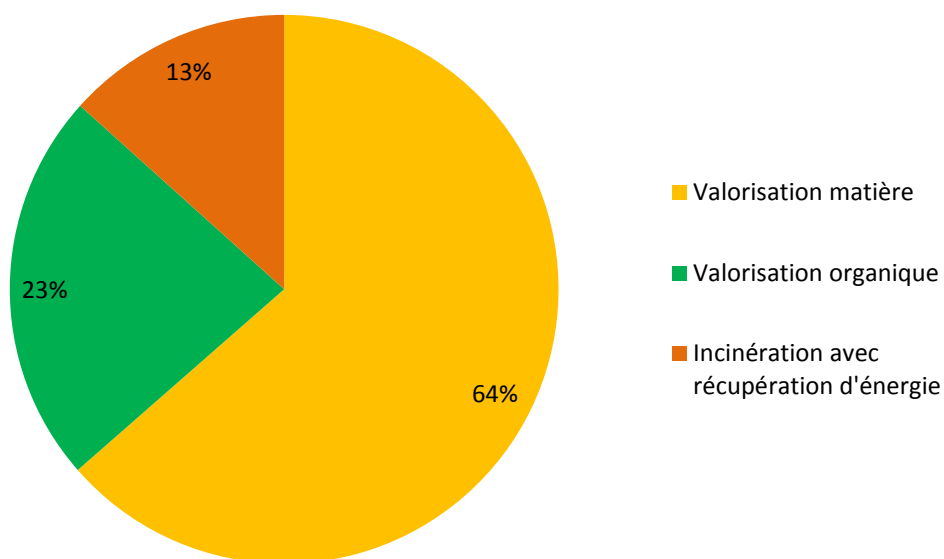


Figure 13 : Nature de valorisation des déchets issus de la déchèterie

4. Les déchèteries mobiles

L'organisation d'une déchèterie mobile s'est déroulée dans 2 communes :

Samedi 17 octobre de 9h00 à 17h00,
Parking de l'école à Lacenas, ouverte également aux habitants de Cogny, Denicé, Lacenas, Montmelas Saint Sorlin, Rivolet et St Cyr le Châtoux.

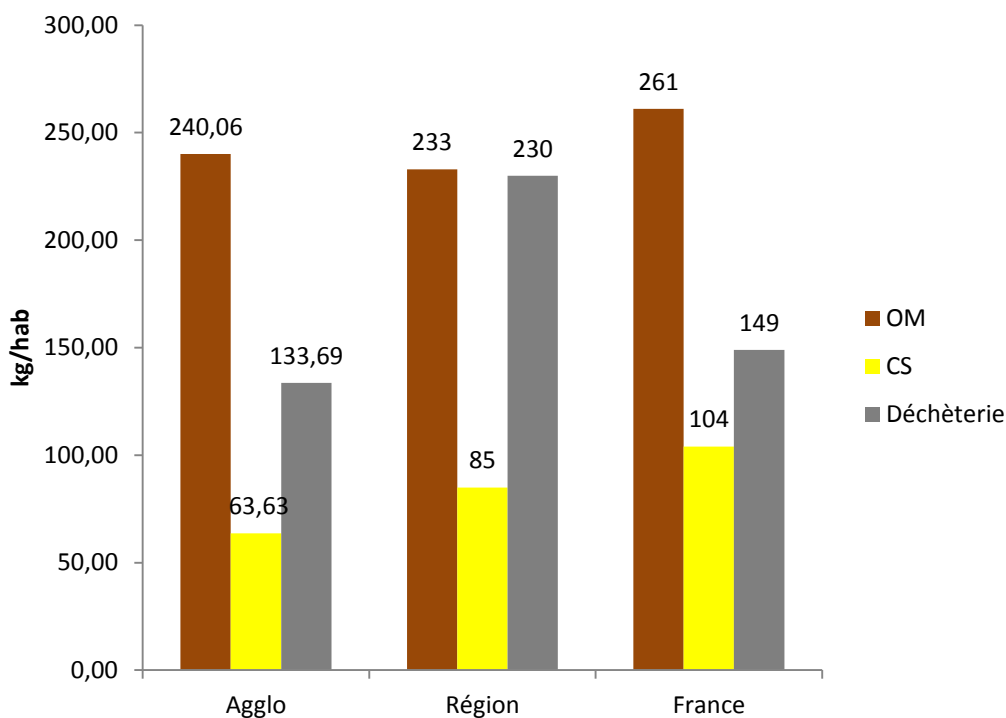
Samedi 24 octobre de 9h00 à 17h00,
Rue de la Gare à Le Perréon, ouverte également aux habitants de Salles-Arbuissonnas et Vaux-en-Beaujolais.

Les tonnages collectés des flux de ferraille, bois et encombrants sont présentés ci-dessous.

	Tonnes collectées
Lacenas	11,28
Le Perréon	14,96

Figure 14 : Tonnage collecté lors des opérations de déchèterie mobile

5. Synthèse technique



Echelle	CAVBS	Région AuRA	France
Total (kg/hab) en production d'OMr, emballages, verre et papiers et apports en déchèterie	437.38	548.00	514.00

Figure 15 : Synthèse* de la production des divers flux de déchets

*Source : ADEME, données déchets-nationale-année 2016 avec population INSEE
SINOE, données déchets-régionale-année 2018 avec population INSEE

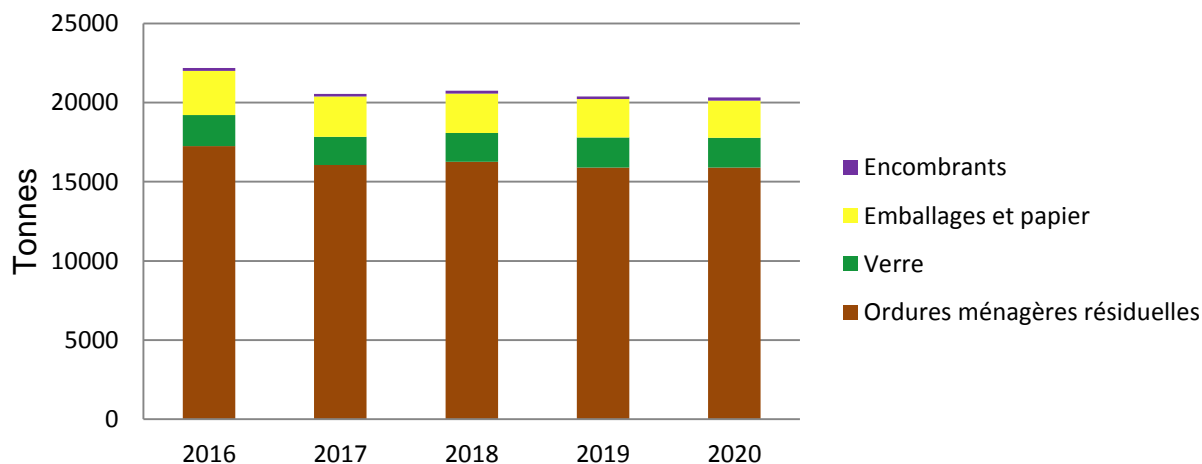


Figure 16 : Evolution annuelle des tonnages de déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire

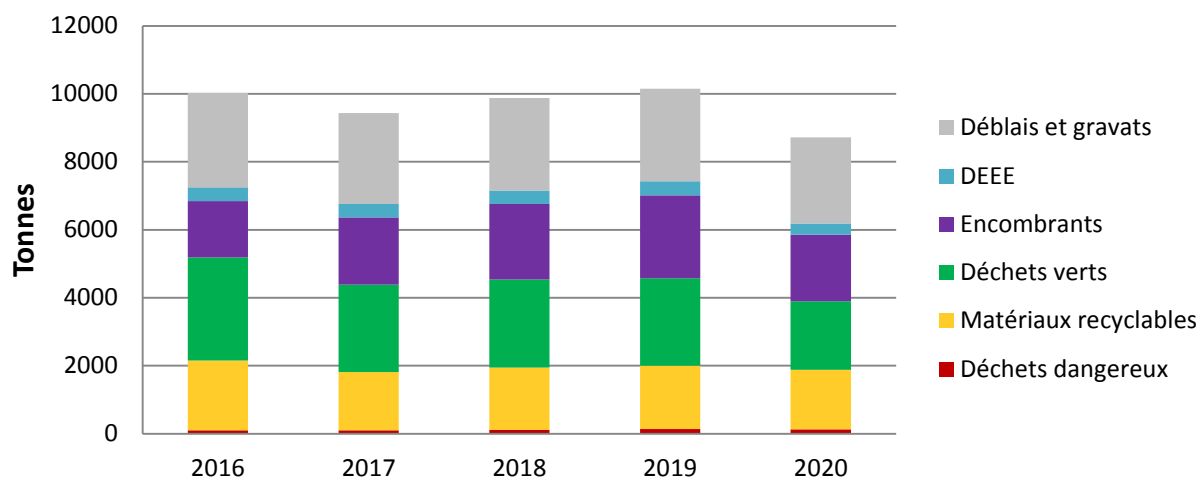


Figure 17 : Evolution annuelle des tonnages de la déchèterie

6. Mesures de prévention

6.1. Sensibilisation

• Supports pédagogiques et d'informations

- **Site internet** : actualisation des informations par le service et le service communication
- **Facebook et Instagram**
- **Documents d'informations**
- **Création et/ou Actualisation et Ré-édition** des documents de communication écrite : (*nombre d'exemplaires annuel, tous secteurs confondus*)
 - Mode d'emploi Déchèterie : 2500 exemplaires
 - Mémo-tri : 7 000 exemplaires
 - Affiche « comment se procurer un calendrier de collecte » déposées sur PAV verre : 50
 - Calendriers de collecte imprimés : 715 (et réimpression ponctuelle en fonction des demandes si besoin)
 - Encart magazine Bloc note ou Journal de l'Agglo : ¼ page dans Bloc-note – en novembre durant la semaine européenne de réduction des déchets et plusieurs articles dans le Journal de l'Agglo de décembre 2020 (pas de Journal au printemps étant donné la COVID).



6.2. Animation et éducation

• Animations scolaires

Les ambassadrices du tri ont réalisé 20 interventions en milieu scolaire (écoles maternelles et élémentaires). Ainsi 540 élèves ont été sensibilisés (dont les enseignants, parents d'élèves, ATSEM et AVS présents) avant la mi-mars 2020 (confinement).

Les thématiques abordées sont les consignes de tri, le recyclage, la réutilisation des déchets, la fabrication du papier, la consommation et réduction de déchets, les ressources naturelles et le compostage.

• Actions grand public

Calendriers de collecte, sacs jaune et de précollecte du verre, autocollants Stop Pub et prise d'informations

Les calendriers des jours de collecte sont consultables et téléchargeables sur le site internet de l'Agglo. Ils peuvent être retirés au siège de l'Agglomération pour les personnes n'utilisant pas internet. De plus, un envoi est réalisé à l'ensemble des gestionnaires de collectifs pour informer les agents chargés de l'entrée/sortie des bacs.

Les habitants se déplacent pour obtenir des renseignements directement dans les locaux : attribution de bacs, badge déchèterie, sacs jaune, sacs de pré-collecte pour le verre, consignes de tri, etc.

Tout au long de l'année, 5j/7 pendant les heures d'ouverture de l'Agglo au public, un accueil et des renseignements divers sont assurés. L'année 2020 a été ponctuée de fermeture exceptionnelle certains jours et seulement du 17 mars au 10 mai en raison du confinement strict.

Les autocollants « stop pub » sont à retirer à l'Agglomération, sur les manifestations ou auprès des communes.

Echanges avec les usagers

Par téléphone :

Numéro Vert : 0 800 512 201 ; **standard** de l'agglo et postes fixes/portable du personnel

Par mail :

collecte.selective@agglo-villefranche.fr ainsi que les adresses professionnelles de chacun.
Formulaire de contact du site internet de l'agglomération.

Echanges journaliers très nombreux (30 aines) par l'intermédiaire des différents outils de communication qui ont été fortement augmenté environ une certaine par jour lors de l'instauration de la prise de rendez-vous à la déchèterie du 27 avril au 6 juillet.

Opérations ponctuelles :

Des réunions de préparation d'évènements (Journée culturelle à Béligny avec le CIAS de Béligny et le Conservatoire ; fête de l'environnement, porte à porte ...) ont eu lieu cependant avec l'épidémie aucun évènement n'a été réalisé.

6.3. Compostage collectif public

Le premier composteur partagé a été mis en place le 25 juin 2019 suite à l'initiative et la demande d'habitants de Villefranche. Il est installé au Square Bühl face à la Médiathèque. L'Agglomération est accompagnée par Compost'elles pour la mise en place et le suivi. **En 2020, ce sont 38 foyers** qui ont géré en autonomie le site, à l'aide de permanences. La matière organique déposée, durant l'année (marquée d'une pause confinement), s'élève à **2 700 kg**, soit un cumul de plus de 4 tonnes depuis la mise en place. Cette quantité est ainsi détournée de l'incinérateur et retourne à la terre chez les compostiers ou bien dans les espaces verts de la Ville de Villefranche.



Figure 18 : Photographie du 4^{ème} retournement le 18 juillet 2020

6.4. Actions correctives

Des contacts entre le service et les administrés se font suite aux anomalies de collecte quotidiennes. Au total **352 anomalies** ont été enregistrées sur le logiciel GESBAC suite aux signalements des équipes et aux actions de sensibilisations réalisées par les ambassadrices du tri dont **4 anomalies** correspondent à des signalements hors régie. Le nombre d'anomalies enregistré est très inférieur aux autres années étant donné l'absence de personnels et l'épidémie. Les priorités ont été placées sur le traitement des demandes des usagers, la création des badges et les rendez-vous à la déchèterie.

Les anomalies ont été relevées et sont présentées dans l'histogramme ci-dessous. Les sacs à côté des bacs sont les problèmes les plus fréquents. Les bacs ne sont pas collectés en présence de déchets non conformes. Un scotch erreur de tri condamne le bac et renseigne du numéro vert du service, à contacter.

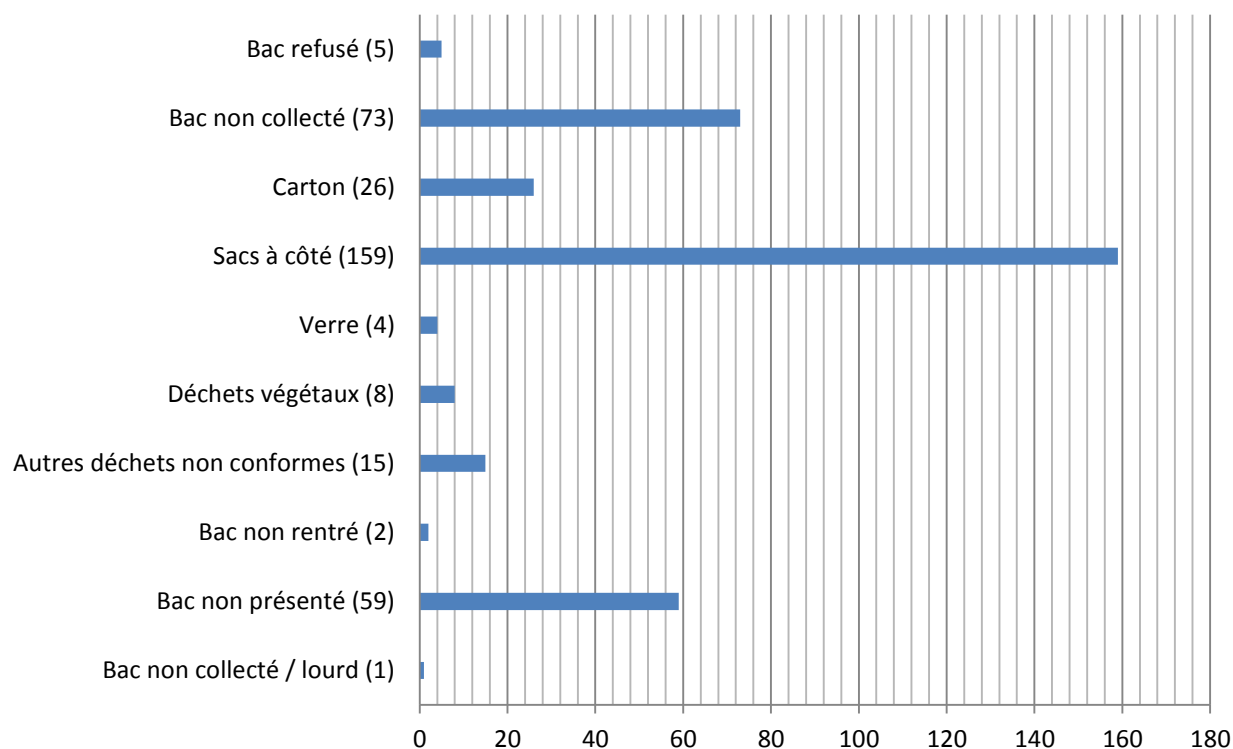


Figure 19 : Répartition par nature des 352 anomalies

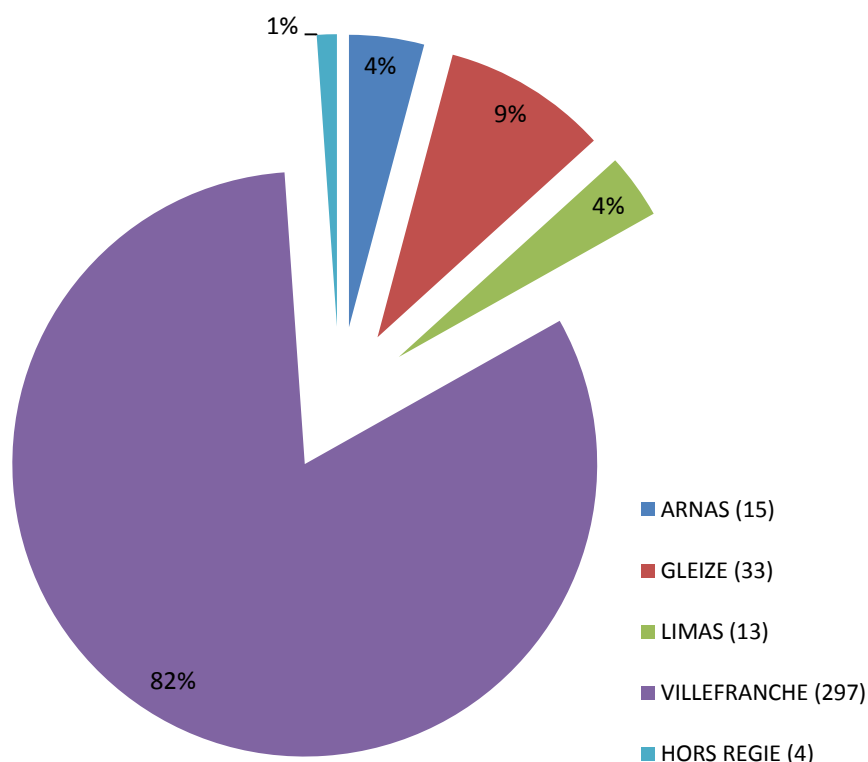


Figure 20 : Répartition des 352 annotations par commune

7. Livraison et maintenance des bacs et des colonnes d'apport volontaire

7.1. La gestion des bacs roulants

- Le parc et les acquisitions

Pour l'année 2020, 5 commandes ont été réalisées pour **775 bacs** roulants **neufs** (contre 1 280 bacs en 2019 dû aux nombreux bacs brûlés à remplacer) pour un montant de 46 573.44 € TTC et 4 commandes de pièces détachées pour un montant de 7 329.66€ TTC ont été passées.

Sur le territoire, le **parc des bacs** s'élève à **23 154** (contre 22 571 au 01/01/2020) réparti comme suit :

Réceptifs	Nombre de bacs en régie	Répartition bacs professionnels et particuliers	Nombre de bacs hors régie	Répartition bacs professionnels et particuliers
TOTAL OM	12 987	2935 bacs professionnels (-58/2019) 10 052 bacs domestiques (+ 155/2019)	973	86 bacs professionnels (+ 14/2019) 887 bacs domestiques (+214/2019)
TOTAL CS	9 071	1120 bacs professionnels (+92/2019) 7 951 bacs domestiques (+65/2019)	35	8 bacs professionnels (-1/2019) 27 bacs domestiques (+ 9/2018)
TOTAL	22 146	+ 342 bacs /2019	1 008	+ 241 bacs /2019

Figure 21 : Etat « GESBAC » des dotations de bacs au 01/01/21

- Les interventions sur le secteur Régie de collecte

Les interventions sur le terrain ont pour origine :

- > Une demande de l'utilisateur
- > Une anomalie (couvercle, roue, cuve fendue ...) signalée par une équipe de collecte ou d'autres agents

Les **882 interventions** se répartissent comme ainsi :

- Livraisons de bacs** (remplacements / ajouts / retraits) : **1 137 bacs** contre 1 351 bacs en 2019 ; 1200 bacs en 2018

L'attribution de bacs aux particuliers et professionnels fait l'objet d'une information systématique sur l'organisation du service et les consignes de tri.

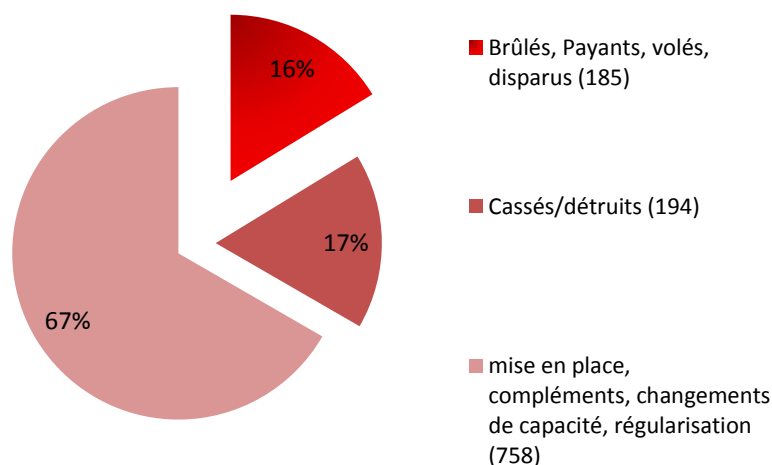


Figure 22 : Répartition des livraisons de bacs

- **Réparations de bacs** (couvertres, roues, serrures bacs CS, clips) = **568 interventions pour 641 bacs** contre 452 interventions pour 532 bacs en 2019 et 481 interventions pour 510 bacs en 2018

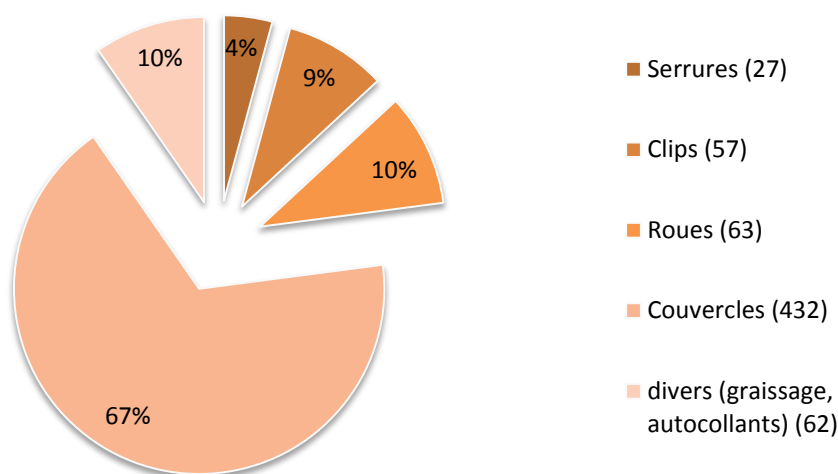


Figure 23 : Répartition des réparations de bacs

- **Les interventions sur le secteur hors-régie**

Les interventions sur le terrain ont pour origine :

- > Une demande de l'utilisateur et/ou de la Mairie
- > Une anomalie (couvertre, roue, cuve fendue ...) signalée par le prestataire de collecte

Les interventions se répartissent ainsi :

- **Livraisons de bacs** (remplacements / ajouts / changement de capacité) : **293 bacs ont été préparés au local Ordures Ménagères et récupérés par les agents communaux pour une distribution aux administrés** demandeurs par l'intermédiaire de leur mairie. Cette nouvelle mise en place des dotations de bacs hors régie a été validé et mise en place en avril 2017. Deux permanences de récupération des bacs pour les communes ayant fait la demande sont organisées, le mardi et jeudi matin, une fois par en fin de mois. Dans le cadre de travaux, des bacs de regroupement sont mis en place pour desservir les administrés ; à savoir 14 bacs de 660L ont été ajoutés et retirés pour pallier à l'impossibilité de circulation de la benne dans les voies concernées par les travaux.
- **Réparations de bacs** (couvertres majoritairement, roues, clips) ; **3 interventions** par l'agent de maintenance de la régie. Certaines réparations n'étaient pas possible du fait de bacs non conformes (comportant une barre ventrale). Ils ont été remplacés par des bacs neufs.

Commune	Nombre de réparations
Blacé	1
Cogny	0
Denicé	0
Lacenas	0
Le Perréon	0
Rivolet	0
Saint Cyr le Châtoux	0
Salles Arbussonnas	0
Saint Etienne des Oullières	1
Saint Julien	1
Vaux en Beaujolais	0
Ville sur Jarnioux	0

Figure 24 : Répartition communale des réparations de bacs

- **La reprise des bacs hors d'usage**

Les bacs usagés hors service sont évacués par EMC Bruxelles (collecte sur site par semi-remorque). Cette entreprise propose le démontage des bacs avant évacuation.

Deux évacuations ont été réalisées en juillet et décembre 2020, pour un total de 630 bacs évacués. Le rachat de matière (PEHD) s'équilibre avec le coût du transport et démantèlement. Ainsi une traçabilité matière est reçue par la collectivité. La matière entre de nouveau dans le cycle de fabrication des bacs auprès d'ESE France (fournisseur actuel).

7.2. Les actions sur les colonnes d'apport volontaire

En 2020, sur le secteur Régie, 2 colonnes à verres ont été brûlées représentant un coût d'environ 3 000 euros. 2 autres colonnes ont été remplacées par défaillance. L'agent en charge du suivi d'une centaine de colonnes sur la régie, gère également le nettoyage de bacs en poste fixe (ex : crèches, points de regroupement). Ponctuellement, il intervient sur les points d'apport volontaire hors régie.

Les colonnes sont utilisées comme support d'affichage en fonction des besoins par exemple pour l'information de consultation et retrait des calendriers de collecte.

8. Les indicateurs financiers

8.1. Les dépenses du service

- La collecte et le traitement des déchets ménagers

Catégorie déchet	Communes	Coût collecte (€ TTC)	Coût traitement (€)	Coût /habitant (€/hab)	Coût/ Tonne (€/T)
Ordures ménagères résiduelles	Régie (Arnas, Gleizé, Limas, Villefranche)	1 278 858.37	1 433 282.93	51.71	203.99
	Communes hors régie (Blacé, Cogny, Denicé, Lacenas, Le Perréon, Montmelas, Rivolet, St Cyr le Châtoux, St Etienne des Oullières, St Julien, Salles Arbussonnas, Vaux en Beaujolais, Ville sur Jarnioux)	265 339.00	282 998.72	39.53	208.87
	TOTAL CAVBS (hors JASSANS)	1 544 197.37	1 716 281.65	49.16	204.79
Collecte sélective					
Papiers (AV)	Déchèterie Arnas, Ville sur Jarnioux, Nizerand morgon	0	0	0	0
Emballages ménagers (PAV)	Ville sur Jarnioux, Nizerand morgon	21 563.75	19 611.90	7.16	484.99
Emballages ménagers et papiers (PàP)	Arnas Gleizé Limas Villefranche	378 136.85	380 729.05	14.47	407.42
	Vauxonne	47 744.54	57 533.19	12.96	392.51
Refus	CAVBS (hors Jassans)		57 375.47	0.87	107.80
	TOTAL CAVBS (hors JASSANS)	447 445.14	515 249.61	18.87	296.55
VERRE	TOTAL CAVBS (hors JASSANS)		39 706.87	0.60	20.98
PAPIER/ CARTON CAVBS	Siège CAVBS, Conservatoire, politique de la Ville		598.55	-	-

- Le suivi des points d'apport volontaire

Matériel et Aménagement	
Amortissement annuel des contenants, reprises enrobés, lavage PAV, déplacement bornes, maintenances diverses	4 344.26 € TTC

Frais d'entretien	
Amortissement annuel du véhicule, PAV, radio, carburant, entretien, réparation, personnel	43 752.33 € TTC

- Le service collecte sélective

Service collecte sélective	
Amortissement, acquisition sacs jaunes, dépenses communication, matériel animations, personnel ...	200 246.27 € TTC

- Le compostage collectif

Compostage collectif	
Animation, amortissement	1 056.00 € TTC

- Les encombrants

Type	Coût collecte (€ TTC)	Traitement (€ TTC)	Coût / habitant (€ /hab)	Coût / tonne (€/tonne)
Secteur en postes fixes	11 732.97	2 205.36		446.74
Secteur en porte à porte	30 575.01	12 461.73		244.11
Total	56 975.07			274.58

- La déchèterie d'Arnas

Transport et traitement des déchets

Type de déchet	Coût global (€ TTC)	Coût / habitant (€/hab)	Coût /tonne (€/tonne)
Déchets verts	91 297,32	1,39	45,31
Gravats, Inertes	32 423,63	0,49	14,40
Encombrants	155 702,63	2,38	133,75
Cartons	17 839,20	0,27	41,82
Ferraille	6 506,25	0,10	14,39
Bois	67 836,24	1,04	78,00
Plâtre	32 179,92	0,49	112,96
D3E	0	0	0
DEA	0	0	0
Huile moteur	1 747,77	0,03	114,91
Peintures	49 733,48	0,76	889,64
Solvant et liquide inflammable	5 077,93	0,08	950,75
Acides/Bases	1 088,33	0,02	1287,96
Phytoprotecteurs	3 039,04	0,05	1630,39
Produits de laboratoires	306,90	0,00	3300,00
Aérosols	2 406,72	0,04	1536,86
Produits non identifiés	7 309,17	0,11	1808,31
Emballages vides souillés	24 074,16	0,37	880,00
Radiographies	0	0	0

Lampes	0	0	0
Huiles alimentaires	0	0	0
Batteries	0	0	0
Piles	0	0	0
Total	498 568.69	7.61	57.14

• **Frais de fonctionnement déchèterie d'Arnas**

NATURE	MONTANT (€ TTC)	COUT PAR HABITANT (€/HAB)
Amortissements	4 191.22	-
Gardiennage, locations de matériels	211 150.10	-
Frais d'entretien	4 420.31	-
Total	219 761.63	3.35

• **Total exploitation déchèterie d'Arnas**

MONTANT (€)	COUT PAR HABITANT (€/HAB)
718 330.32	10.96

• **Participation aux déchèteries extérieures**

NATURE	MONTANT (€ TTC)	COUT PAR HABITANT (€/HAB)
CC Saône Beaujolais	20 739,00	9,39
CC Beaujolais Pierres Dorées	15 476,78	19,25

• **Les déchèteries mobiles**

COMMUNE	COUT GLOBAL (€ TTC)	COUT PAR TONNE (€/T)
Lacenas Le Perréon	7 220,57	275,17

8.2. Synthèse des dépenses

SOURCE	MONTANT (€ TTC)	MONTANT/HABITANT (€/HAB)
Gestion OM	3 260 479.02	
Gestion CS	1 251 439.03	
Déchèteries	761 766.67	
Participation SMICTOM Saône Dombes	600 000.00	
Encombrants hors déchèterie	56 975.07	
Gestion RH et Finances	110 653.30	
SOUS TOTAL	5 930 659.79	
Investissement non amorti	486 509.94	

TOTAL*	6 527 823.03	89.82
---------------	---------------------	--------------

*Hors Frais de siège et de structure

8.3. Les recettes

DIVERS OMR :	76 793.75
Compensation transfert OM	57 569.78
Remboursement sinistre bacs	23.50
Révision négatives fournitures bacs	1 202.97
Subvention acquisition BOM Gaz	14 997.50
Vente BOM	3 000.00

REPRISES MATERIAUX & SOUTIENS :	643 994.96 €
Compensation transfert collecte sélective	3 942.00
Soutien CITEO (papiers)	46 935.62
Soutien CITEO (emballages)	523 616.07
Reprise emballages	69 501.27

DECHETERIE D'ARNAS	69 915.82 €
Entrées payantes	534.00
Renouvellements badges	2 940.00
Reprise ferraille	13 042.66
Reprise batteries	2 166.50
Soutien OCAD D3E	27 036.41
Soutien Eco-mobilier	24 036.25

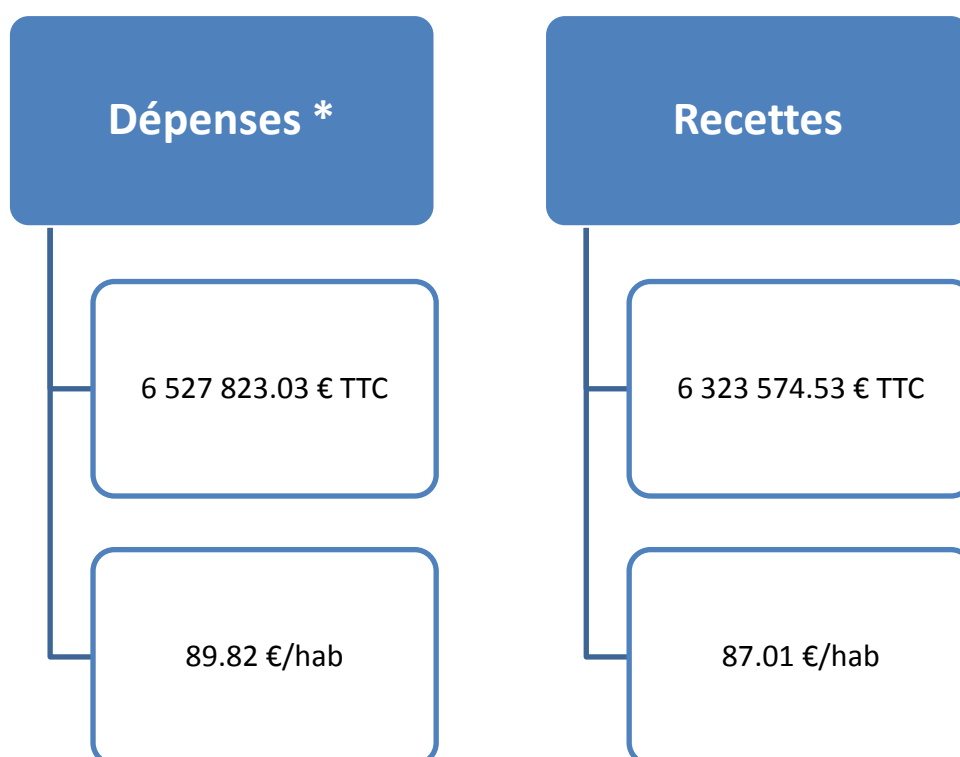
DECHETERIES MOBILES :	160.00 €
Reprise ferraille	160.00

TEOM CAVBS 2020 :	5 532 710.00 €
--------------------------	-----------------------

8.4. Synthèse des recettes

TOTAL RECETTES	6 323 574.53 €
Total hors TEOM	790 864.53

8.5. Bilan financier



*Hors Frais de siège et de structure

9. Synthèse

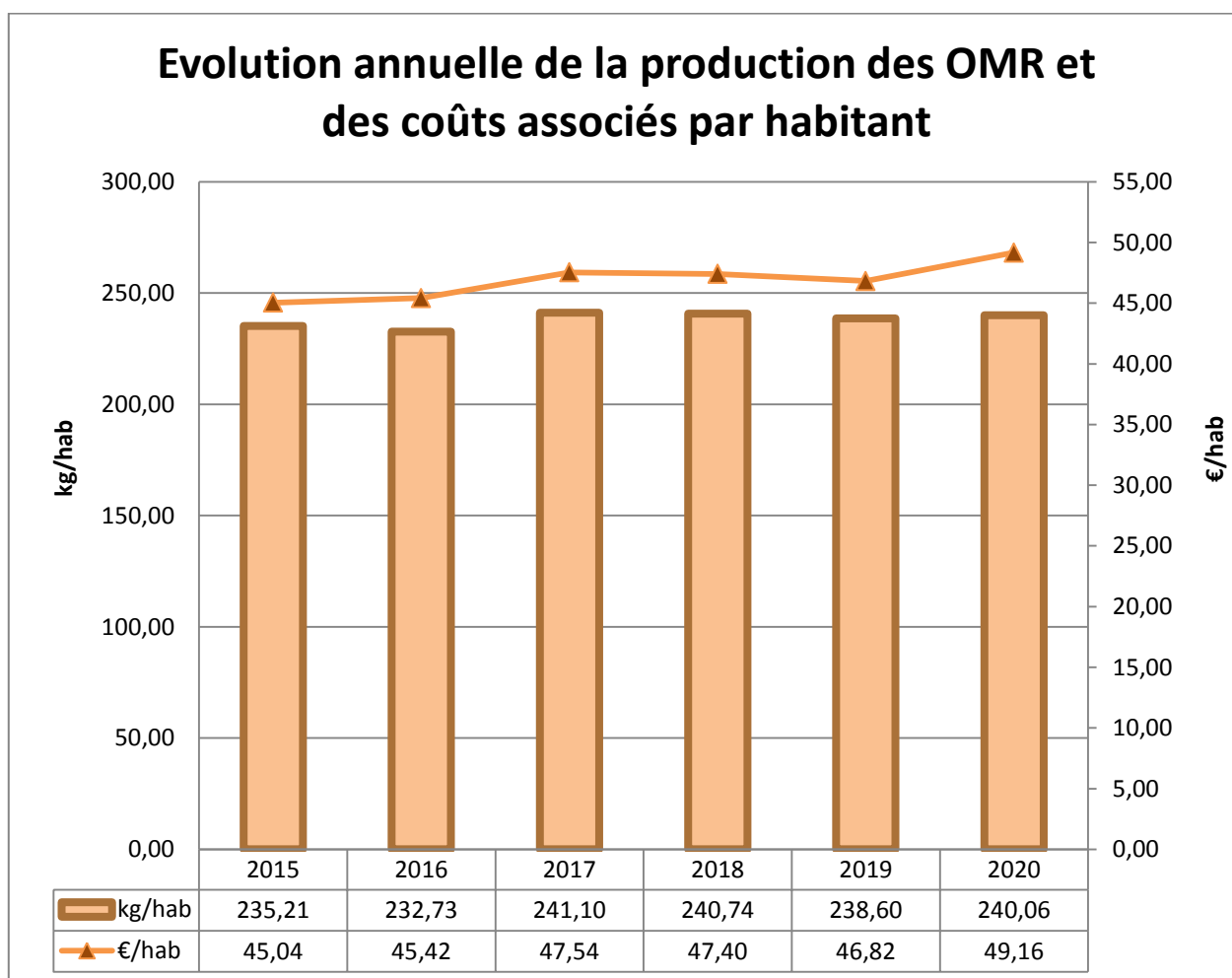


Figure 25 : Evolution annuelle de production des ordures ménagères résiduelles et des coûts associés par habitant

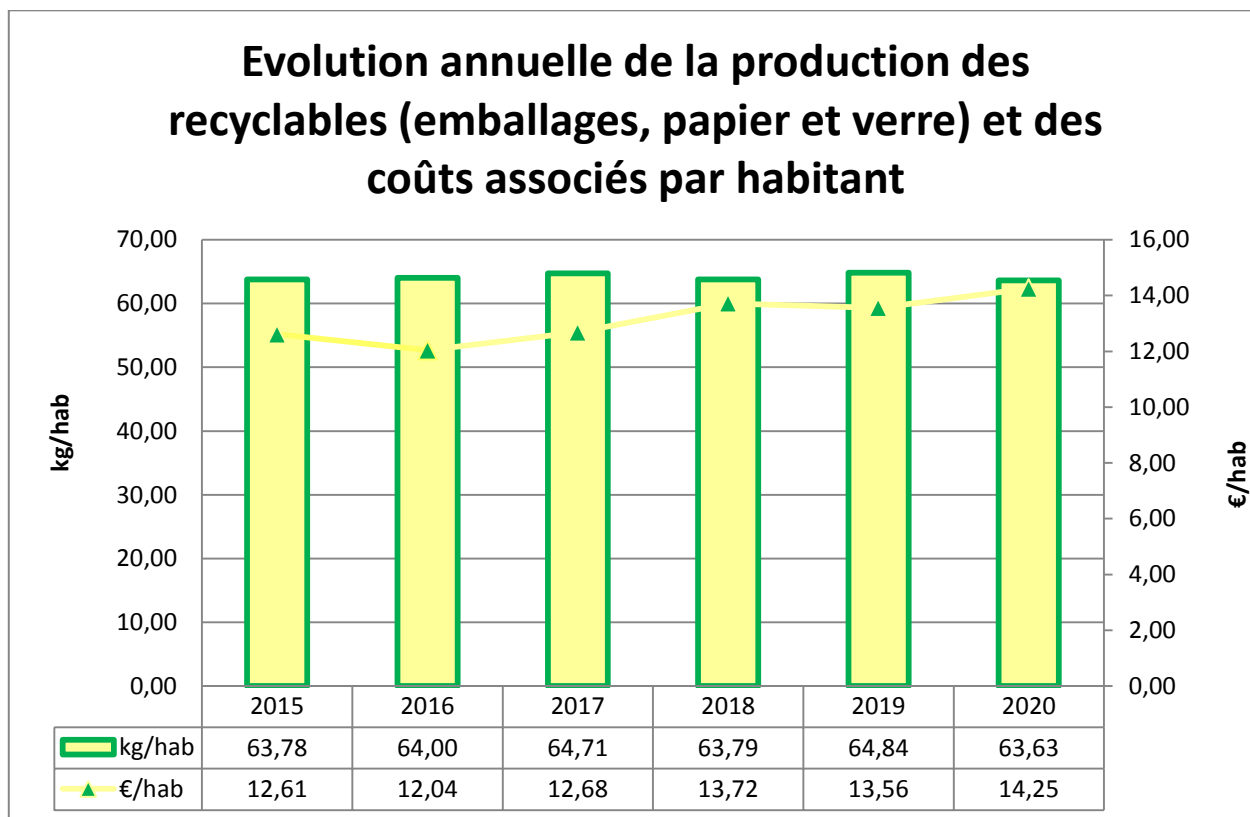


Figure 26 : Evolution annuelle de la production de recyclables (emballages, papier et verre) et des coûts associés par habitant

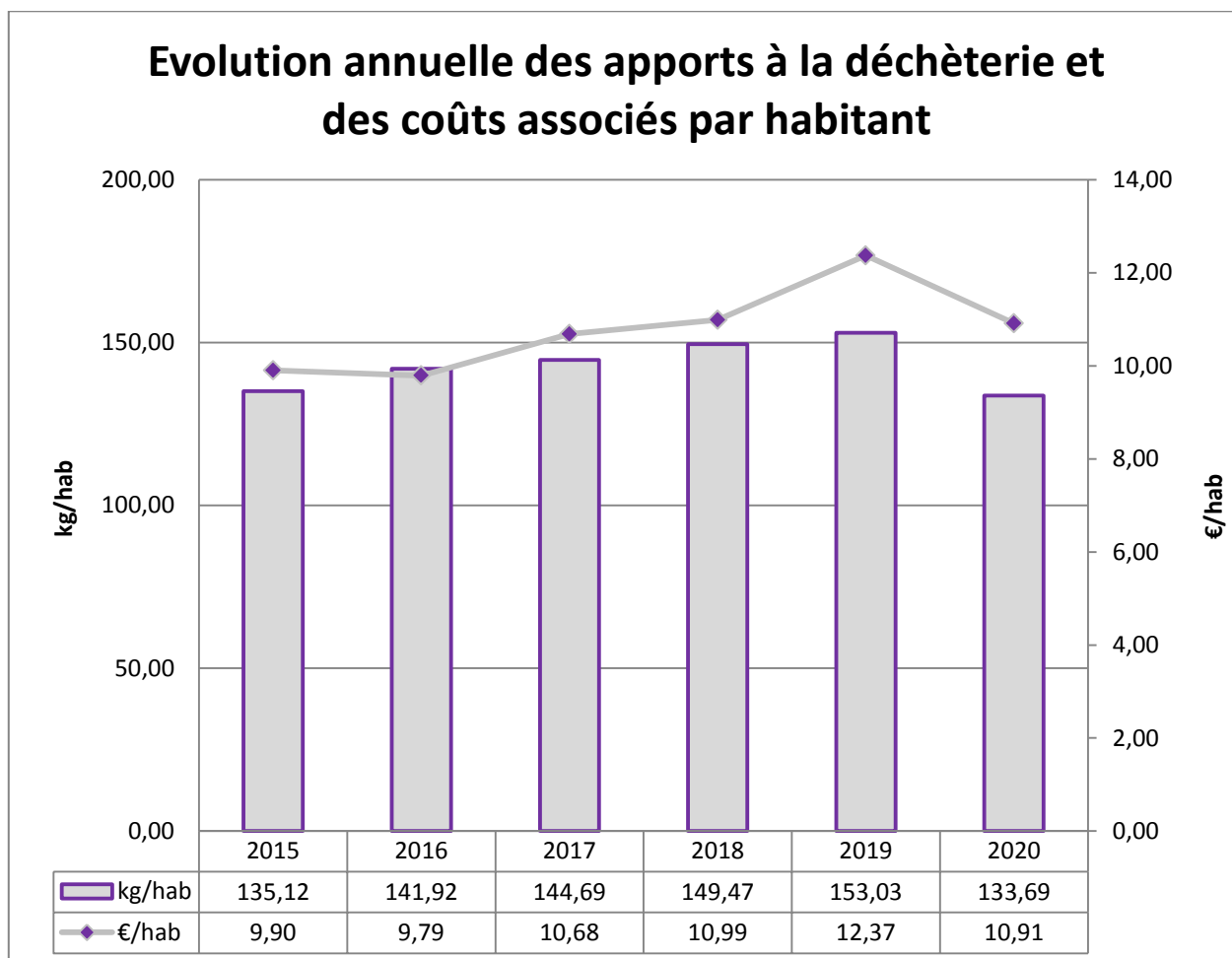


Figure 27 : Evolution annuelle des apports à la déchèterie et des coûts associés par habitant

